



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2018

Date de la convocation :
19 janvier 2018

Date d'affichage :
19 janvier 2018

Nombre de conseillers
élus : **15**
Nombre de conseillers en
fonction : **14**
Nombre de conseillers
présents : **10**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq janvier, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de **Monsieur Denis BAUR, Maire.**

Présents :

M. **BAUR** Denis, M. **NICLOUX** Didier, Mme **LE LAY** Nathalie, M. **DI BARTOLOMÉO** Roland — M. **BELLOFATTO** Walter, M. **BREISTROFF** Daniel, Mme **GREFF** Nicole, Mme **GROSJEAN** Nadine, M. **KAIZER** Didier, Mme **SCHEID** Sandrine

Absents :

M. **KIRSCHWING** René (procuration à Didier Nicloux), Mme **LISKA** Christelle (procuration à Daniel Breistroff), Mme **REGNIER** Agnès (procuration à Denis Baur), Mme **RENOIR** Isabelle (procuration à Roland Di Bartoloméo)

ORDRE DU JOUR

Communications

1. Modification de l'organisation du temps scolaire
2. Modification du règlement intérieur de l'espace socioculturel
3. Divers

Secrétaire de séance :
Nadine GROSJEAN

Communications

Monsieur le Maire fait un point de situation sur les dossiers en cours :

- **Bulletin annuel**

Monsieur le Maire remercie toute l'équipe qui a travaillé sur le bulletin annuel, Isabelle Renoir, ainsi que la commission de la communication avec un remerciement tout particulier à Stéphane Citerne pour la conception-réalisation du document.

- **Programme culturel**

Le programme culturel a été distribué dans la commune. Le prochain spectacle programmé au le 27 janvier affiche complet.

- **Livre sur Kanfen**

Des contacts ont été pris afin de publier un livre sur Kanfen. Dans l'idéal, sa parution est planifiée au 1^{er} trimestre 2019.

- **Aménagement des voiries**

Les travaux d'aménagement des rues Schuman et Jeanne d'Arc sont présentés au conseil municipal, le début des travaux est prévu en septembre. Les travaux rue de Volmerange débuteront au printemps.

1 - Approbation du compte rendu de la dernière séance

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

Suivent les signatures au registre des délibérations.

2 - Modification de l'organisation du temps scolaire

Délibération N° 2018-01

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément au décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorisant des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, il est possible de faire une demande de modification de l'organisation du temps scolaire (OTS) pour la rentrée 2018/2019.

Les conseils d'écoles réunis le 15 décembre 2017 ont émis un avis favorable au passage à le semaine des 4 jours sur la base des horaires ci-après.

Par conséquent, il est proposé au conseil municipal de modifier la semaine d'école et les horaires dès la rentrée scolaire 2018/2019 comme suit :

	MATIN		APRÈS-MIDI	
	Début des cours	Fin des cours	Début des cours	Fin des cours
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	8 H 30	11 H 45	13 H 30	16 H 15

Il est rappelé que la commune ne dispose pas d'un circuit de transport scolaire dans la mesure où il n'y a pas d'enfant à déplacer sur des sites hors de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

DÉCIDE à l'unanimité,

- **d'accepter** les modifications de l'organisation du temps scolaire,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents s'y rapportant.

3 - Modification du règlement intérieur de l'espace socioculturel

Délibération N° 2018-02

Rapporteur : Madame Nathalie Le Lay

Par délibération n° 30-2015 en date du 22 juin 2015, le conseil municipal a approuvé le règlement intérieur de l'espace socioculturel de Kanfen et l'a ensuite modifié par délibération n° 68-2015 en date du 14 décembre 2015.

Après quelques mois d'utilisation de cette nouvelle structure, il s'avère nécessaire de mettre à jour ce règlement pour l'adapter plus finement à la réalité de son utilisation, notamment en ce qui concerne les locations pour les week-ends.

Ce règlement mis à jour, annexé à la délibération, fera l'objet d'un affichage et d'une publicité en direction des utilisateurs de l'espace socioculturel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

DÉCIDE à l'unanimité,

- **d'approuver** le règlement intérieur modifié de l'espace socioculturel de Kanfen tel qu'annexé à la présente délibération.

4 - Divers

Néant

La séance est levée à 20 h 45.

La secrétaire



Nadine GROSJEAN

Le Maire



Denis BAUR